

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance du Conseil des commissaires du 23 mai 2017, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Décerné une mention de félicitations à monsieur Eric Marchand, au Cercle des fermières Sainte-Trinité de Granby, et à leurs collaborateurs pour l'élaboration de la *Trousse lecture Parents-Enfants* au préscolaire.

Adopté le projet de division amendé des circonscriptions électorales.

Réitéré l'adhésion et le partenariat entre la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* et *Loisir et Sport Montérégie* pour l'année 2017-2018.

Le Conseil exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a :

Accordé à l'entrepreneur Récupération 2000 Inc. de Cowansville, le contrat pour les services de location de conteneurs et de cueillette de rebut pour le secteur Brome-Missisquoi, pour une période de 3 ans.

Octroyé à l'entrepreneur WM Québec Inc. de Magog, le contrat pour les services de location de conteneurs et de cueillette de rebut pour le secteur Haute-Yamaska, pour une période de 3 ans.

Donné à l'entrepreneur Comco Entrepreneurs en bâtiment/9192-6444 Québec Inc. de Sherbrooke, le contrat de construction pour la mise aux normes des issues à l'école Centrale.

Octroyé à l'entreprise Groupe Pro Santé Inc. de Québec, un contrat de services pour une période de 3 ans, pour le dossier du programme d'aide aux employés.

Accordé à l'entrepreneur Comco Entrepreneurs en bâtiment de Sherbrooke, le contrat de construction pour la mise aux normes de la génératrice à l'école du Phénix, Pavillon Sainte-Marie.

Octroyé à l'entrepreneur GNR Corbus Inc. de Sherbrooke, le contrat de construction pour le remplacement des chaudières à l'école Saint-Joseph de Granby.

Donné à l'entrepreneur 9116-0093 Québec Inc./Construction Michel Dufresne de St-Hyacinthe, le contrat de construction pour le remplacement de la plomberie et des soffites au préau à l'école de la Haute-Ville.